L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
Sur sa 72 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 28 MARS.

FEUILLETON.

LES INVISIBLES DE PARIS.

PAR GUSTAVE AIMARD.

PREMIERE PARTIE.

LES COMPAGNONS DE LA LUNE.

XLII.

EN PLEIN PARIS, PUIS EN BRETAGNE.

(Suite.)

Le vicomte s'inclina sans répondre.

Voilà, ce me semble, quelque huit ou dix jours que nous ne l'avons vu ! continua le vieillard, qui, comme les enfants, ne quittait pas facilement une idée.

— Dans un instant il sera ici, mon père. Votre petite fille est allée au devant de lui.

— Edmée ?

— Oui, mon père.

— Je vous ai déjà dit, à ce sujet, le comte de l'Estang, avec une certaine surprise, que je n'approuve pas ces courses de nuit ; elles peuvent devenir dangereuses.

— Pour qu'il fût tranquillement le vicomte. Mon père oublie tout le respect dans lequel notre maison est tenue par les gars de la lande.

Je n'oublie rien, monsieur mon fils ..... mais encore une fois, ces sorties de nuit, dans les temps de trouble où nous vivons, ne sont très moins que convenables pour une jeune fille de l'âge d'Edmée. Tenez, je ne comprends pas mes yeux voir une pareille observation. Vous ne entendez !

—Non, mon père.

—Eh bien !

—Elle ne sortira plus, monsieur, repartit le vicomte avec soumission.

Elle ne sortira plus ; elle ne sortira plus, répéta avec impatience le vieux gentilhomme ; vous me faites toujours la même réponse, chaque fois, et chaque fois l'enfant sort à la même heure. Et je vous répète

Chacun se tut.

Vous le voyez, avec vos airs d'écolier pris au trébuchet, vous n'en faites qu'à votre tête.

— Oh ! monsieur, vous.....

— Par Notre Dame d'Auray ! interrompit le comte, suis-je le maître, oui ou non ? Dois-je vous obéir, ou devez vous vous courber devant ma volonté ?

Un éclair de révolte pointait dans le regard du vicomte.

La vieille mère vit cela. Elle s'interposa entre le fils et le père.

—Calmez vous, monsieur, fit-elle ; le vicomte a eu le tort de ne pas se souvenir de vos ordres, il a failli, mais je me porte son garant ; à partir de ce soir, votre petite fille ne sortira plus aussi toute seule.

Vous avez soin de prendre vos mesures, madame, pour qu'il en soit ainsi à l'avenir.

— Oui, monsieur.

Chez le comte de l'Estang, la mémoire seule vivait. Le présent n'existait pas pour lui.

Son intelligence, jadis si vive, si pénétrante, si mûrie, par les coups nombreux, successifs, qui l'avaient frappée, s'était endormie ; de temps à autre une secousse la réveillait pour quelques heures.

Alors, elle redevenait forte, pénétrante, lucide comme autrefois.

Le cœur d'autrefois renaissait avec sa vigueur irréductible et son indomptable énergie.

Ensuite, après ces violentes efforts qui n'abouti-saient à quelque chose, son cerveau redevenait terne et atone, sa tête se penchait de nouveau, il oubliait tout ce qu'il venait de dire, et il en revenait subitement aux anciens jours de la grande insurrection vendéenne.

Il taillait, à chacun de ces retours vers le passé, que nos hôtes en ses enfants le enivissent pas à pas dans tous les méandres qu'il foulait d'un pied sur.

Et ce n'était point tâche facile.

De tous ces épisodes poétiques, sanguinaires, le comte de l'Estang avait conservé une implacable sûreté de souvenir.

Il pouvait compter le vie de tous les jours, pour lui rendre instantanément sa fébrileuse énergie, un nom seul suffisait.

Mais, qu'avait le privilège de faire bondir le vieux vaincu, ce nom était celui de l'ancien colonel républicain que les Vendéens avaient jadis surnommé *le Bonchère*.

Que n'était il passé entre ces deux hommes ?

A quel drame terrible le hasard les avait il forcés de se mêler !

Aucun de ses enfants ne le savait.

Les confidences de l'Estang ne répondait rien quand on la questionnait à ce sujet.

De ce silence, les enfants avait conclu que le mère et son fils en avaient pas plus qu'eux.

Ils cessèrent de la questionner.

Le comte lui-même, ce conteur infatigable, si abondant, si prolixe dans ses narrations des guerres de la Lande et du Bocage, parvenait à ne jamais fait la moindre allusion à ses rapports avec cet homme.

Cependant il le haissait..... comme les Hrétons de la vieille roche, ces hommes, extrêmes dans le bien comme dans le mal, savaient haïr ou aimer.

Vainement son fils, Martial Renaud, le comte de Warrens, que le vieux gentilhomme n'appelait jamais que Noël, au petite-fille Edmée, qu'il idolâtrait à la folie, avaient essayé de surprendre le secret de son silence.

Il taisait resté impénétrable.

Et leurs le comte de l'Estang, qui ne daignait pas répondre sans lui demander pardon, lui jetait par les siens d'une façon détournée, et la contrainte, qui n'avait pas l'air de comprendre les questions qu'on lui adressait, les curieux n'avaient que la ressource d'étouffer leur curiosité.

Parfois, quand on la poussait dans ses dernières retranchemens, la mère disait à son fils :

—M. le comte est sevré le mutin.

Où l'aveule répondait doucement à sa petite-fille :

—M. le comte seul a le droit de parler.

Et pourtant de ce secret dépendait sans doute le salut de cette famille !

De ce secret dépendait la rénoncie du plan que le comte de Warrens s'était tracé.

Aussi, que n'eût pas donné ce dernier pour le tenir dans sa main !

Mais pour parler, le vieillard attendait.

Il fallait bien que tous les siens, parens, alliés, suite et serviteurs, attendissent aussi.

La perte de la suite où se trouvaient les principaux membres de la famille de l'Estang s'ouvrait.

Edmée parut. M. de Warrens la suivait.

Le vieillard poussa un soupir de satisfaction en apercevant sa petite-fille.

Il ouvrait les lèvres pour la gronder.

L'enfant glissa, qui a eu était aperçue, ne lui en laissa point le temps.

D'un bond elle courut à lui, et ne lui donnait pas le loisir de se reconnaître, elle lui saisit et la tête entre ses mains, et l'embrassant à plusieurs reprises.

—Le vieil, grand-père !

Et comme tous les assistans la regardaient, stupéfaits de la familiarité dont elle faisait preuve envers le comte de l'Estang, elle rougit un peu, et faisant mine de se repentir de son audace irrespectueuse, elle s'agenouilla devant le chef du grand fauteuil seigneurial, dans lequel son grand'père se tenait toujours assis, et répéta plus bas :

—Le vieil, monseigneur, le vieil !

—Qui, petite fille ? demanda le vieux gentilhomme avec un sourire et en posant la main sur sa tête mutine.

—Noël, monseigneur.

—Ah ! enfin, c'est heureux qu'il vienne ! Qu'il entre.

Edmée se tourna du côté de M. de Warrens, et lui fit un signe d'encouragement.

Le comte de Warrens écoutait tout cela, sur le seuil, immobile, attendant qu'on l'appelât.

Sur la demande du vieillard, et sur le geste de la jeune fille, il s'avança, et salua le maître de la maison.

Pour rien au monde il n'eût prononcé un mot, avant que ce dernier ne lui eût adressé la parole.

Ah ! l'étiquette n'était certes pas un vain mot dans la noble famille des Kérouartz-Dinan-de-l'Estang, faux ou véritables !

—Vous vous êtes bien fait attendre, Noël ! dit enfin le vieux comte, en jetant un lui un de ses plus clairs regards.

—A mon grand regret, monseigneur !

—Vous vous êtes donc heurté à quelque obstacle difficile à franchir ?

—J'en ai rencontré plusieurs sur ma route. Ne me sentant pas assez fort momentanément pour les briser, j'ai dû m'en faire me décider à les tourner au plus vite.

—Et que vous avez fait ?

—Rien, monseigneur.

—Vous êtes sûr, Noël. Seulement, à l'avenir, soyez plus diligent.

Et le vieux gentilhomme, oubliant le motif important qu'il avait d'attendre Martial pendant la venue du comte de Warrens, rentra dans son mutisme et dans son immobilité, sa petite fille à sa droite.

Vivant qu'il n'avait plus rien qui le retînt de sortir, M. de Warrens s'approcha du vicomte de l'Estang.

Le vicomte s'était levé à son entrée.

Il fit lui-même quelques pas au devant du nouveau venu et lui serra chaleureusement la main.

Mon ami, lui dit-il avec émotion, vous pardonnez, n'est-ce pas !

—A qui, vicomte ?

—Mon père, qui depuis si longtemps vous traite de haute sorte, sans se douter de votre délicatesse et de votre grandeur d'âme.

—Ah ! fit en souriant le comte de Warrens, voilà de bien grands mots pour payer un déjeuner naturel. Ne connaissez pas, mon cher le vicomte, on je crois ou la reconnaissance est déjà pour lui un fardeau pour vous, et reconnaissance il peut exister de vous à moi.

—Mon père vous servi les vôtres, monsieur le vicomte. Les vôtres vous ont toujours bien protégé les miens. Ma fondatrice, ajouta-t-il, parce que je suis devenu riche, et qu'une puissance occulte m'a fait puissant, me faut-il renouer à cette vieille alliance, et attachement inaltérable pour votre maison.

—Ce n'est point là ce que j'ai voulu dire. Je vous le redis, j'ai tort. A partir de ce moment je me confinerai de penser ce que je n'ai point dans mon cœur. Puisque l'expression de ma gratitude vous ennuie, je la resserrerai dans mon cœur, ne vous demandant qu'une seule faveur. Laquelle ?

—Quand il y aura pour vous danger de mort à courir, appelez-moi.

—Je vous le promets, monsieur le vicomte.

—Commençons donc ces ce soir.

—Ce ce soir ! Pourquoi ?

—Vous ne pas la date-prise pour.....

—Pas plus ! dit le comte de Warrens en montrant les deux femmes, la comtesse de l'Estang et Edmée. Pas plus ..... Oui, c'est aujourd'hui que j'active ce ..... Dans quelques heures, sans doute.

—Je vous accompagnerai.

—Non, vicomte.

—Vous manquez déjà à votre promesse, monsieur, répliqua vivement et avec la hauteur héréditaire au sang de notre père le vicomte de l'Estang.

—C'est impossible.

—Même si je vous en prie ?

—Même si m'en priérez pas, cela me désolât, répondit M. de Warrens, qui, sans en savoir rien, appela son frère à son secours.

Le comte Renaud s'approcha immédiatement.

Mons si je vous l'ordonne, monsieur, ajouta le vicomte en devant la voix. Par Mat Dieu.

Edmée le regarda d'un air désolé.

La maîtresse quitta son rouet.

La vicomte comprit sa faute et s'arrêta.

Mais pour le vicomte, il n'en pas raisonnable, fit-il comme qui avait deviné le combat livré entre ces deux hommes. Mon frère et moi nous lui avons demandé le service d'aller à Paris pour rendre. Pourquoi vouloir dépasser le but ? Pas vie mais est trop plus chère que la nôtre ! Pourquoi la risquer dans une lutte inégale où ses probablement qui grotesque ?

—Ineffeurs, nous n'avons rien à craindre. Toutes nos précautions sont prises, ajouta le comte.

Nous serons en forces, dit Martial Renaud.

—Vous le voulez.....soit.....repartit le vieux, faisant un violent effort pour refouler son sang froid. Seulement, je ne vous cacherai pas que bien compris, colonel. Vous parles d'un service que j'aurais été appelé à vous rendre. Ce service, quel est il ?

—Avez vous le plan de.....? demanda le comte de Warrens.

—Ah ! c'est cela.....Bien! répondit le vieux comte en souriant. A la bonne heure ! *Le soleil Jupiter nait dorer la pilule.* Voici ce plan.

Et il présenta au comte un papier qu'il venait de tirer de sa poche.

Les deux frères y jetèrent précipitamment les yeux, pour témoigner de l'utilité de ce renseignement.

—Par malheur, continua le vicomte, je crains bien que ce plan ne soit pas d'une grande exactitude. On a fait pour le mieux, mais il manque bien des petits détails.

—Bast ! je vous réponde qu'il nous suffira, fit monsieur de Warrens avec un geste d'insouciance ; je suis une moitié d'Américain, moi. Martial n'est pas trop maladroit non plus. J'habitude de suivre une piste le nous manque pas. Nous réussirons, et ceci nous aidera fort.

Il frappait sur le plan tout en parlant ainsi.

Le vicomte de l'Estang comprit le sentiment délicat qui dictait ces paroles.

Il fit semblant de n'y laisser prendre.

—Quand consultrai je le résultat de votre campagne nocturne ? demanda t il.

—Demain matin.

—Vous m'écrirez ?

—Je viendrai.

—Merci, Noel.

—Encore un remerciement ! monsieur le vicomte, dit son interlocuteur en riant..... Voilà que vous retombez dans votre vieux péché.

—C'est le regret de ne pas vous aider ce soir qui me fait divaguer.

—Encore ! s'écria le colonel avec reproche.

—Toujours, messieurs, répliqua le vicomte de l'Estang, toujours ! Quand vous courrez des risques pour les mieux et pour moi, et que vous refuserez de m'admettre à vos côtés, ou tout au moins entre vous deux.....

Le comte et le colonel se regardèrent.

Une pareille nature d'élite comprenaient si bien le désir qu'exprimait l'héritier du nom des Kérouartz, qu'ils furent sur le point de lui dire : —Sur vous donc !

Mais la vue des deux femmes, dont l'une filait et dont l'autre priait, mais l'aspect de ce noble vieillard, l'appréhension de toute une race de preux, qui sommeillait tranquille grâce à leur appui, leur fermèrent la bouche.

Le comte de Warrens se raidit contre sa faiblesse et reprit :

—Maintenant, vicomte, il nous faut vous quitter, Martial et moi. Comment faire pour ne pas attirer l'attention de votre père !

—En ce moment, il ne voit ni n'entend. Vous pouvez partir sans crainte, répondit le vicomte. Mais il se trompait.

Le vieillard se leva, et d'une voix claire :

—Noël ! Martial ! appela-t-il.

—Nous voici, monseigneur ! s'écrièrent les deux frères en s'approchant du lit.

Le comte, qui les dominait de sa grande taille, étendit ses deux mains sur leurs têtes.

—Enfants, soyez bénis ! dit il avec solennité Tous les deux complotent en ce moment.

—Allez où le devoir vous appelle ! continua t-il. Dieu sera avec vous. Soyez bénis ! le danger passera, au dessus de vous sans vous atteindre, sans vous courber, parce que vous marchez dans la voie du Seigneur. Allez ! allez ! allez !

Et le vieux gentilhomme, ces paroles prononcées, retomba sur le siège qu'il venait, par extraordinaire, de quitter, et se replongea dans l'état de somnolence ou d'extase qui lui était familier.

Peu après les deux frères, Noel et Martial sortaient par la porte condamnée, et se retrouvaient dans la rue Rouge. *(A continuer.)*

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1867 :
Sur les risques d'incendie..... $39,016 16
Sur les risques de mer..... 68,489 44
Sur les risques de rivières..... 22,798 81
Total des primes..... $131,205 41
En moins : Primes non expirées le 31 décembre 1867 $115,562 00
Primes remboursées..... 4,119 41
119,677 41
Montant net des primes..... $291,528 00
Pertes : Sur les risques d'incendie..... $59,760 62
Sur les risques de mer..... 61,648 16
Sur les risques de rivières..... 22,798 81
$144,207 59
Taxes..... 11,566 48
Réassurances..... 5,274 51
Dépenses, moins le compte d'intérêt..... 10,196 83
Intérêts sur actions..... 38,561 60
$204,095 84
Bénéfice..... $87,432 16
L'actif de la Compagnie est comme suit :
Etats à recevoir pour primes..... $3,734 81
Billets garantis et billets hypothécaires..... 219,307 00
Dû pour primes en vue de perception..... 56,325 91
Actions de la Compagnie du Gaz de la Compagnie du Chemin de fer de la ville, Bons de la ville..... 183,343 44
Espèces en différentes Compagnies d'Assurances..... 99,136 00
En caisse..... 83,777 88
Moins : Dépréciation des sus-dits..... 653,625 04
92,850 39
Montant net..... $560,772 65
Moins : Intérêts de scrips non réclamés..... 7,639 76
Intérêts payables sur scrips non encore payés..... 26,368 00
34,207 76
$526,564 89
Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 23 janvier 1868,
PAUL COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont déclaré un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—Ce dividende, lequel il sera émis des certificats à partir du deuxième mois du mois de mai, 1868, et sera payé à partir du deuxième bond de mars 1868 SIX pour cent sur tous les scrips non échoyés payés de la compagnie.

DIRECTEURS—

George Urquhart,	Chs. Laffite,
A. Rocheron,	J. H. Lapeyre,
G. W. Babcock,	J. Schiffer,
T. B. Blanchard,	John Gaudet,
Wm. Brevet,	Jos. P. Williams,
J. A. Walts,	J. Tuyes.

Bureau, rue du Canal, No 111.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud
NILE-ORLEANS, 23 janvier 1868.

DOUZIEME ETAT ANNUEL
De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, de la Nile-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1867.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867, savoir	
Sur les risques d'incendie.....	$166,471 53
Sur les risques de mer.....	65,959 94
Sur les risques de rivières.....	85,492 24
	$317,924 71
Plus, les risques non expirés pour 1866.....	66,685 00
	$384,689 71
En moins, les risques non expirés pour 1867	$ 60,418 00
Primes remboursées pour 1867	2,996 04
	$ 63,014 04
Montant net des primes le 31 déc. 1867.....	$321,675 67
Pertes payées dans la même période,	
Sur les risques d'incendie.....	$32,061 12
Sur les risques de mer.....	39,841 76
Sur les risques de rivières.....	35,022 94
	$106,715 82
Frais, réassurances.....	$ 5,[illegible] 75
Escompte de primes.....	48,46 67
	50,974 62
Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escompte et intérêt en moins.....	71,610 31
Réserve pour paiement définitif sur scrips des en 1868	50,000 00
Sommes payées pendant l'année	55,213 10
	$284,513 83
Bénéfice net.....	$ 37,161 82
L'actif de la Compagnie se compose comme suit :	
Deux cent neuf bons consolidés de la ville, évalués à $80.....	$167,200 00
Quatre bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., de Jackson et du Nord, à 70.....	86,800 00
Cent deux bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., des Opelousas et de l'Ouest évalués à 70.....	71,400 00
Vingt-cinq bons de la ville du chemin de fer Pontchartrain, évalués à 70.....	17,500 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50.....	2,000 00
Six bons de l'Etat du chemin de fer du Mexique, évalués à 50.....	3,000 00
Neuf bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, et Texas, évalués à 50.....	4,500 00
Actions de Banque et de la Compagnie du Gaz, etc.....	163,456 00
Prêts sur garantie.....	25,000 00
Prêts sur hypothèque.....	53,000 00
Effets à recevoir.....	11,396 38
Primes dues et en voie de la perception.....	67,183 02
Scrips d'autres Compagnies d'assurances.....	12,460 00
Monnaie n'ayant pas cours.....	4,000 00
Coupons de la ville, dû et non recouvrés.....	13,800 00
En caisse.....	84,974 41
	$767,758 81

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1867 :
Sur les risques d'incendie..... $39,016 16
Sur les risques de mer..... 68,489 44
Sur les risques de rivières..... 22,798 81
Total des primes..... $131,205 41
En moins : Primes non expirées le 31 décembre 1867 $115,562 00
Primes remboursées..... 4,119 41
119,677 41
Montant net des primes..... $291,528 00
Pertes : Sur les risques d'incendie..... $59,760 62
Sur les risques de mer..... 61,648 16
Sur les risques de rivières..... 22,798 81
$144,207 59
Taxes..... 11,566 48
Réassurances..... 5,274 51
Dépenses, moins le compte d'intérêt..... 10,196 83
Intérêts sur actions..... 38,561 60
$204,813 83
Bénéfice net..... $87,161 82
L'actif de la Compagnie se compose comme suit :
Deux cent neuf bons consolidés de la ville, évalués à $80..... $167,200 00
Cent deux bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., des Opelousas et de l'Ouest évalués à 70..... 71,400 00
Vingt-cinq bons de la ville du chemin de fer Pontchartrain, évalués à 70..... 17,500 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50..... 2,000 00
Six bons de l'Etat du chemin de fer du Mexique, évalués à 50..... 3,000 00
Neuf bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, et Texas, évalués à 50..... 4,500 00
Actions de Banque et de la Compagnie du Gaz, etc..... 163,456 00
Prêts sur garantie..... 25,000 00
Prêts sur hypothèque..... 53,000 00
Effets à recevoir..... 11,396 38
Primes dues et en voie de la perception..... 67,183 02
Scrips d'autres Compagnies d'assurances..... 12,460 00
Monnaie n'ayant pas cours..... 4,000 00
Coupons de la ville, dû et non recouvrés..... 13,800 00
En caisse..... 84,974 41
$767,758 81
Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentés et signé par devant moi, ce 23 janvier 1868,
PAUL COLLENS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du deuxième mardi de février prochain, sur pour cent d'intérêt sur les certificats de payement non encore payés. Ils ont en outre déclaré un dividende—scrip de trente-un pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—Ce dividende, lequel il sera émis des certificats à partir du 16 mars prochain.
THOMAS SLOO, Président,
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Jno. G. Gaines,	E. J. Hart
Henry Renshaw,	Jno. C. Rickn.
H. T. Lonsdale,	J. H. Blair,
S. Biscoe,	J. B. Roy,
J. C. Barrell,	Thos. Sloo,
Thos. A. Jones.	

25 janv—1m

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nile-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nile-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se rendra à A. M.

CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Ai-

Les expéditeurs sont informés que cette Compagnie donne maintenant des conducteurs pour les suédis points.

Toutes les réclamations pour pertes, avaries ou retards seront promptement réglées sur le lieu de l'arrivée.

Pour plus de détails, s'adresser au Dépôt, rue Calliope, ou au bureau de la Compagnie, rue Carondelet No 4.

JAMES YONGE, Agent pour le fret.
T. B. WILLIAMS, Surintendant général.
14janv—3ms

JACOB OTT Entrepreneur.

REPARE les MAGASINS et les MAISON de résidence.

Fait et répare les caves.

Bec de corbeau à la Mansard, Carole Tivoli, en chaux, BURAND, seule Toulouse et Chartres, serrurerie promptitude. 12 nov—1an

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Pertes, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

R. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris,
Rue Conti et Bourgogne.

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

PAUL ALHAIZA et EDOUARD CALABRESI..... Directeurs.

Samedi, 28 mars 1868,
Deuxième représentation de
JERUSALEM,
Grand Opéra en 4 actes, de Verdi.
On commencera à 7 heures et quart.

Dimanche, 29 mars—Bénéfice de M. Pape.
LES IDÉES DE MAD. AUBRAY.

ACADEMIE DE MUSIQUE,
RUE ST.-CHARLES.

SPALDING & BIDWELL..... Propriétaires.

SAMEDI 28 et DIMANCHE 29 MARS.

Tableaux magiques Aluminés,
du Professeur ROBERTO.

Aux représentations de cette matinée, de ce soir et DIMANCHE PROCHAIN, LA DERNIERE FOIS.

A. H. Davenport dans son rôle favori du capitaine Popham, dans la pièce de ETON BOY.—Toute la troupe comédienne combinée pour parfaire le programme varié.

LUNDI SOIR, 30 mars—Première représentation de
LES TROIS EKEN.

1860	1864	1868	1876
Le Pied.	Le Doigt.	Le Présent.	L'Avenir.

☞ Voyez les petites affiches. 28mars—27

RECOUVERTURE DU
Musée Crescent City.
DIX MILLE CURIOSITES.

Nos 40 et 42 de la rue Ste-Claire.
(En face de l'Hôtel St-Charles.)
Ouvert, tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

C. T. AMES..... Directeur et Propriétaire.

RETOUR de la Ménagerie de la Nile-Orléans, de ARTEM, après une tournée fructueuse dans le Nord-Ouest. Ajoutant de nouveaux et plusieurs animaux de plus ; on remarque parmi les nouveaux venus, l'éléphant mâle BIMBAR, de la ligne du Bengal, au quatre blanc du Pôle, 4c.

On verra de Mlle Lucie le professeur ORENKE, l'habile souffleur de verre, on sont les deux machines à vapeur fonctionnant constamment ; Mlle ANNA E. LEAR, la merveille sans bras qui fait des choses surprenantes à l'aide de ses pouces de pieds.

Des animaux et des curiosités nouvelles arrivent constamment.

PRIX D'ENTRÉE, 50 cts. Pour les enfants, 25 cts.
14 nov

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.—Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Ouest.

Passage dans une cabine ler pont avant et arrière 70 pont arrière de la Nile-Orléans Saint Nazaire 120 ent
Passage dans une cabine 2e pont avant..... 193
Passage d'entrepont..... 100
Les enfants au dessous de douze ans, paient pas.
Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.
Au-dessus place entière.
Les domestiques des passagers paieront prix fixés de la tarif pour les passagers d'entrepont.
On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les ports transatlantiques avec une diminution de 25 pour cent sur le prix du double retour.
Le bureau de l'enregistrement et de l'embarquement de tout dans l'espace de six mois avant le jour de son premier embarquement, ses billets ne pourront être cédés et seront confisqués au profit de la Compagnie.
Les conditions des passagers d'entrepont sera celle de la Compagnie.
Une cabine à deux accomodation retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.
Le steamer à roue OUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 15 de chaque mois à partir du mois de février pour le Havre, et se rattachera à la ligne de correspondance avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.
Pour passage s'adresser à
VICTOR FERRILLIAT, agent,
16janv—1ans 2 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de Embarcadère No 50, rivière du Nord :

EUROPE.	Bocande.....	Samedi 18 avril
ST-LAURENT.	Surmont.....	Samedi 2 mai.
VILLE-DE-PARIS.	Duchesne.....	Samedi 16 mai
FEREIRE.		

PRIX DU PASSAGE (comprie le vin), payable en or ou son équivalent en papier.
POUR BREST OU LE HAVRE.
Première cabine, $140. Seconde cabine, $80.

POUR PARIS
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord.
Première cabine, $145. Seconde cabine, $85
Troisième cabine, $35. Les prix comprenant le billet de chemin de fer, $37.
Les bagages seront marqués pour Paris.
Soins médicaux gratuits.
Les voyageurs américains qui vont sur le continent auront à ne quitter pas le navire, pouvant les amener de cette ligne, évitent les risques inutiles du voyage par chemin de fer anglais et de la traverse de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de dépense, ennui et de fatigue.
Pour fret ☞ V. FERRILLIAT, 127, rue Commune.

LIGNE INMAN.
Steamers de la Malle,
Départ du Pier No 45, North River, New York.
☞ Tous les SAMEDIS, à midi.
Vitesse et excellents aménagements.
Passage de Première Classe, en or :

New York à Liverpool, $[illegible]	Aller et retour, $175.
New York à Londres, $115	Aller et retour, $165.
New York à Paris, $[illegible]	Aller et retour, $[illegible].

Billets de retour, bons pour six mois.
Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOT & McKEEVER,
9 mars—1an. 8 Rue Grande, No 10.

Pour New York.
Ligne de steamers des Marchands.
Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe :

GEN'L GRANT.	Capt. J. B. Hildreth.
CRESCENT CITY.	Capt. S. W. Holmes.
SHERMAN.	Capt. W. A. Pendleton
GEN'L MEADE.	Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES.	Capt. Geo. L. Norton.

partant de New York et de la Nile-Orleans tous les SAMEDIS.
Le Steamer
CRESCENT CITY,
Commandant E. W. Holmes,
Partira de son wharf, en face de la rue St Louis, le SAMEDI, 28 mars, à 5 heures du soir.
Ces steamers ont d'excellents aménagements.
Chambres..... $60 00.
Pour fret ou passage, s'adresser à
WOOD, LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No 190.
Le steamer GEN. MEADE partira SAMEDI, 4 avril.

Pour New York, directement.
Ligne de steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.
CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des bâtiments suivants :
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA.
Le steamer
GEO. CROMWELL,
Commandant E. E. Vaill,
Partira de son wharf, amplé de la rue Toulouse, Le SAMEDI, 28 mars, à 4 heures du soir.
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41
4 mars—1m
BATEAU RÉGULIER DU MERCREDI SOIR.
Le bateau à vapeur Annie Weakley, pour les Opelousas, Washington, Fort Barre et tous les débarcadères de la Bayou Teche, de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau, le C. Louallier, colonne M. Keinson, partira de la Nile-Orléans, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour le reste du temps, à cinq heures du soir et, de Washington, tous les dimanches à cinq heures du matin.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à Block Bros. et fils, à une de la Commune, N. O.; à O. Hinckley & Son, à Washington, Lou.
PAQUEBOT REGULIER DE LA NILE-ORLEANS, DE LA COTE ET DE LAFOURCHE. Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau, capitaine J. F. Jacobs, commandant, partira de la Nile-Orléans tous les MARDIS, à 5 heures du matin, et de Donaldsonville le mercredi du matin. Il est de retour les LUNDI et les JEUDIS, à 10 heures du matin. Il descendra le fleuve tous les vendredis et dimanches, dans la jour. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
29 février—1m rue de la Vieille-Levée No 64.
PAQUEBOT DU BAYOU SARA, DE LA COTE DE LAFOURCHE.
LAFOURCHE..... Capitaine Baranco.
Le Mercredi..... à 5 heures du soir.
Le Dimanche..... à 5 heures du matin.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au bureau, No 118 de la rue de la Commune, à
20 mars—1m. A. C. GODDIN.
HORAIRE DE PER PONTCHARTRAIN ARRANGEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.
A partir du et après le 17 sept. les convois de ce chemin de fer partiront comme suit :

DE LA VILLE.		DU LAC.	
6½ h. A. M., chaq. jour	chaq. vapeur.	8½ h. A. M., chaq. jour	chaq. vapeur.
7½ "		9½ "	
10½ "		1½ P. M.	
MIDI		3½ "	
3½ h. P. M.		5½ "	
5 "		7½ "	
6 du soir		8½ du soir	
7 "		9½ "	chaq h. chaq
☞ Passage, pour aller et venir, le même jour, 25 cts. Les personnes qui voyagent le matin, sont avertis de avertir le conducteur avant le départ des convois. Passage, 15 cents pour aller et retour pour propriété.
GEORGE FANDELL,
4 avril—1m Surintendant-général.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nelle-Orléans, de Jackson et du Nord.
TAUX DU FRET.
St Louis, Louisville, Cairo Columbus, Rome, Atlanta, Macon, Augusta et Charleston.
Département du Transport,
Nelle-Orléans, ler janvier 1868.
Les expéditeurs sont informés que cette Compagnie donne maintenant des conducteurs pour les suédis points.
Toutes les réclamations pour pertes, avaries ou retards seront promptement réglées sur le lieu de l'arrivée.
Pour plus de détails, s'adresser au Dépôt, rue Calliope, ou au bureau de la Compagnie, rue Carondelet No 4.
JAMES YONGE, Agent pour le fret.
T. B. WILLIAMS, Surintendant général.
14janv—3ms

VENTES JUDICIAIRES.

P. MARSOUDET vs HELOISE BOUDOUSQUIE.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 34,431—En vertu d'un arrêt de Sort facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi vingt-huit de mars 1868, midi, à la Bourse des Négociants, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième arrondissement de la Nouvelle-Orléans, les biens ci-dessous désignés, à la vente publique et adjudication de propriétés dont descriptions suivent :

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'en a fait Jean Baptiste Valery Mondely, W. C. Black suivant un acte au rapport de J. Emile Jarreau, notaire public en cette ville, en date du 12 janvier 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

25février—2s,4,12,21 28m.

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, pour Passage et au profit de Mr. FRANCIS MARTIN, subrogé vs. JOHN LAWRENCE GUBERNATOR.

TROISIEME COUR de DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 34,431—En vertu d'un arrêt de Sort facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la